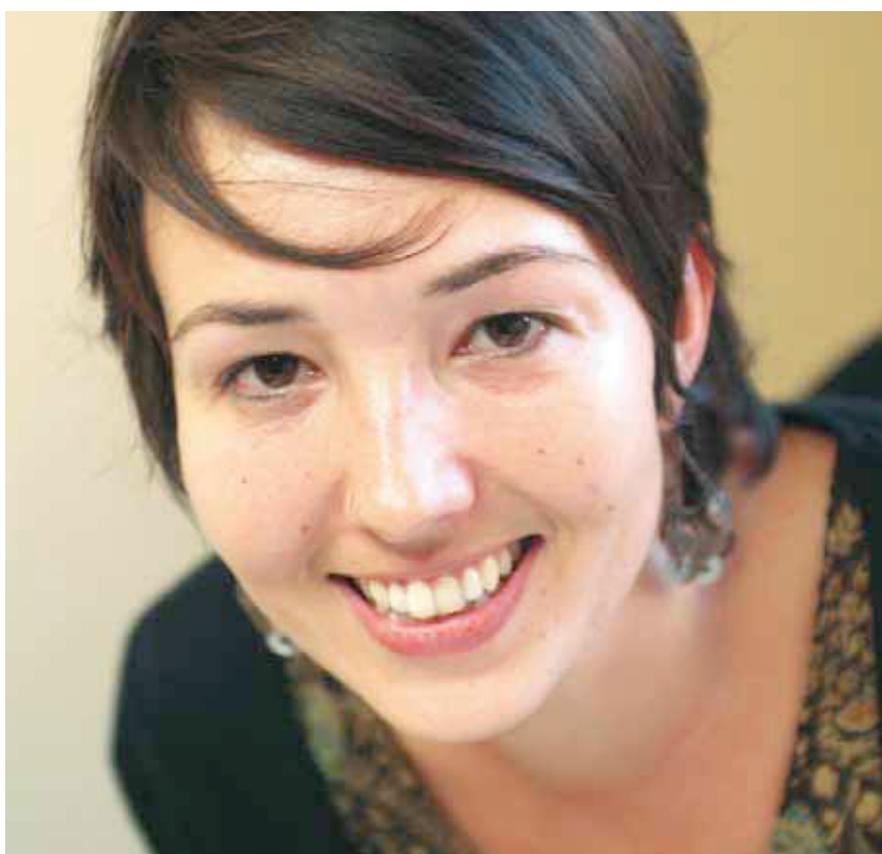


## Identifier les problèmes en amont

Le dispositif de réussite éducative repose sur l'identification par différents partenaires de terrain des difficultés rencontrées par les enfants de 2 à 16 ans dans leurs apprentissages, en leur proposant un accompagnement répondant à leurs besoins.

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, a créé un nouvel outil à destination des enfants de 2 à 16 ans : le dispositif de réussite éducative, aujourd'hui intégré dans les CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale) volets – égalité des chances et santé. Porté par les communes, ce dispositif s'appuie sur le travail d'équipes pluridisciplinaires composées de membres du Conseil Général, de la Ville et de l'Éducation nationale, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux. Tandis qu'à Saint-Florentin l'action démarre doucement, Sens (38 enfants intégrés) et Auxerre (124 enfants identifiés) affichent un premier bilan positif.

Mis en place à Auxerre à la rentrée scolaire 2006, le dispositif de réussite éducative vise à identifier les enfants en difficulté sur les cinq quartiers classés en zone urbaine sensible (Rosoirs, Brichères, ZAC Saint-Siméon, cité Sainte-Geneviève et Rive droite) et à proposer (et non imposer) à leurs familles diverses actions en fonction des freins rencontrés : soutien scolaire, accompagnement à la parentalité, actions de santé, ouverture culturelle ou sportive... « Sept travailleurs sociaux — deux éducatrices, quatre assistantes sociales et une puéricultrice — se sont portés volontaires pour s'engager dans les équipes pluridisciplinaires, indique Martine Blot, responsable de l'Unité Territoriale de Solidarité de l'Auxerrois du Conseil Général. Le travail de repérage est effectué par les professeurs des écoles, les animateurs de centres de loisirs ou toute autre personne gravitant autour des enfants. »



Cécile Cornu, assistante sociale

### Un rôle apprécié des partenaires

« Il s'agit d'un travail réalisé en amont pour faire en sorte que les difficultés n'aient pas le temps de s'installer, poursuit Béatrice Tinel, chargée de la Coordination de l'Action Sociale Territoriale à la direction de la Solidarité Départementale du Conseil Général. L'avantage est que de nombreux acteurs sont habilités à effectuer le repérage des enfants. » 124 enfants en difficulté ont ainsi été identifiés sur Auxerre et une centaine se sont vu proposer une action d'accompagnement à la scolarité. Cécile Cornu est assistante sociale et intervient dans

le groupe pluridisciplinaire de la cité Sainte-Geneviève. Pourquoi a-t-elle accepté cet engagement qui ajoute une dizaine d'heures de travail mensuelles à sa mission initiale ? « Parce que cela me permet d'agir d'une autre manière que par des entretiens individuels avec les familles et que c'est pour moi l'occasion de mener des actions transversales en équipe avec des partenaires. En tant qu'assistantes sociales, nous sommes des professionnelles de la relation d'aide et à ce titre jouons un rôle d'expert dans la communication avec les parents et l'évaluation des difficultés. »